



CONDITIONS D'ABONNEMENT :

50 Cts par ANNEE

RIGOREUSEMENT PAYABLES D'AVANCE.

ANNONCES :

ON TRAITÉ DE GRÉ A GRÉ  
—AVEC—  
L'ADMINISTRATION  
POUR  
L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE.

AVIS

L'abonnement à l'*Echo*, pour toutes personnes ne faisant pas partie de l'Union St-Joseph est de 50 cents par année payable rigoureusement d'avance, c'est-à-dire dans le mois qui suit la date du commencement de l'abonnement. Tout abonnement non ainsi payé d'avance sera réclaté au prix de 75 cents. Il ne sera jamais fait d'exception à cette règle et l'on n'accepte pas de timbres en paiement.

Le journal est fourni gratis à tous les membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe en considération du montant à payer par chacun d'eux pour frais d'administration supplémentaires de la Société.

Nous comptons sur le dévouement de tous nos confrères aux intérêts de l'Union St-Joseph pour solliciter des abonnements auprès des personnes qui n'en font pas encore partie. C'est là un moyen de propagande en même temps que une source de revenus pour la Société.

SECOURS MUTUEL

LÉGISLATION ANGLAISE

Pour jouir des bénéfices accordés par la loi, les Sociétés doivent être enregistrées par un fonctionnaire public spécial, relevant nominativement du ministère de l'Intérieur, mais en réalité du parlement seul et recevant des honoraires du gouvernement. L'acte de 1847 fixe les honoraires à 100 livres sterling (environ \$5,000) indépendamment de certaines rétributions à payer par les Sociétés elles-mêmes. Deux exemplaires des statuts et des tables y annexées doivent lui être transmis : et, si ces statuts ne lui paraissent contenir aucune disposition contraire à la loi, il délivre, sans qu'il soit nécessaire de recourir à la confirmation du juge, une attestation dont la nature diffère selon que les tables de la Société ont été ou non approuvées par l'Actuary (Secrétaire calculateur) du bureau de la dette publique; ou par toute autre personne ayant cinq années au moins de fonctions comme Actuary

dans l'une des compagnies d'assurance de Londres, Edimbourg ou Dublin, et dont le nom devra toujours être inscrit en tête des tables.

Dans le premier cas, la Société est certifiée par le registrar, dans le second elle n'est qu'enregistrée. Le registrar a en outre pour mission, dans certains cas déterminés, de nommer de nouveaux trustees (administrateurs) et de terminer par un jugement les contestations qui auraient pu s'élever contre les membres et les administrateurs des Sociétés. Ordinairement, et suivant les statuts, les contestations sont jugées avec ou sans appel par des arbitres tirés au sort sur une liste arrêtée par le conseil d'administration.

Le trésorier de chaque société doit déposer un cautionnement en argent et fournir en outre deux cautions solvables. L'actif social doit être placé dans les caisses d'épargne ou employé en fonds publics, en prêts sur hypothèques, en prêts aux administrations de paroisses et de comtés, s'il peut être privilégié sur le produit d'une taxe quelconque, enfin en avances aux sociétaires dans la proportion qui leur est garantie par leur police d'assurance sur la vie.

Le trustee, qui est élu comme les autres membres du bureau parmi les sociétaires âgés de 21 ans au moins, a, du reste, généralement le maniement des fonds et la pleine liberté des placements. Il ne peut ester en justice qu'au nom de la société, mais, dans toutes les autres affaires, il conclut comme s'il agissait en son propre nom. Il est tenu de transmettre au registrar, avant le 10 juin, un état de situation annuel, et de plus un état quinquennal récapitulatif de la mortalité et de la maladie. A la suite de la production de cet état, un actuary est chargé de vérifier l'ensemble de la situation (laquelle doit être sommairement vérifiée chaque trimestre) et de s'assurer s'il n'y a pas à modifier les statuts. L'acte 23-24, Vict. chap. 8 frappe d'une pénalité de 20 schellings toute société qui n'a pas transmis ses comptes au registrar le 10 juin.

La dissolution d'une société ne peut être prononcée que du consentement de tous les pensionnaires et des cinq sixièmes des membres ac-

tifs. Les voix sont ainsi comptées que chaque membre appartenant à la Société depuis plus de cinq années a une voix additionnelle pour chaque période de cinq ans, mais sans pouvoir jamais disposer de plus de cinq voix. Les fonds disponibles doivent toujours, en cas de liquidation, recevoir la destination prévue par les statuts.

La même personne peut être membre de plusieurs sociétés, mais à la condition qu'elle ne pourra retirer de la totalité de ses versements qu'un capital de \$1,000 une fois payé, ou une pension viagère de \$150. Un mineur peut être admis du consentement de ses parents dans une société, mais à la condition de ne prendre aucune part à l'administration. La somme payée au cas de mort d'un enfant ne peut excéder \$25.00 si l'enfant a moins de cinq ans et \$50.00 s'il a de cinq à dix ans.

Le travail

Nature de la richesse des nations

On évalue souvent la richesse d'une personne par la quantité plus ou moins grande de monnaie qui est en sa possession ; ce n'est pas toujours exact, mais quand il s'agit de la richesse d'une nation, on commet une grave erreur en disant qu'elle est constituée par les métaux précieux seuls.

La Richesse est l'ensemble des produits obtenus par le travail de l'homme et propres à satisfaire ses besoins. Les maisons, les champs cultivés, les usines, les outils, les objets remplissant les magasins ou les ateliers forment, à proprement parler, la richesse d'une nation. L'or et l'argent qui, sous la forme de monnaie, sont une marchandise en même temps qu'un instrument d'échange, sont évidemment partie, à ce titre, des produits qui composent la richesse, mais ils n'en sont qu'une faible portion.

Les idées fausses sur la nature de la richesse peuvent produire beaucoup de mal, et l'histoire nous en offre, dans l'Espagne, un exemple frappant. Au XVe siècle, le célè-

bre navigateur Christophe Colomb découvrit l'Amérique. Comme il était parti d'Espagne, ce pays prit le premier possession du Nouveau-Monde et il fut pendant longtemps seul à exploiter les riches mines d'or et d'argent qu'on y trouvait.

Avant cette époque, l'Espagne était une nation puissante et respectée ; ses ministres et ses écrivains exerçaient au dehors une grande et légitime influence. Le peuple était fier, énergique et laborieux. Après la découverte de l'Amérique, la facilité avec laquelle on se procurait en ce pays les métaux précieux égara les esprits. Les Espagnols crurent, suivant les idées reçues à cette époque, que le pays serait d'autant plus riche qu'il tirerait plus d'or de ces contrées nouvelles, naguère encore inconnues. Négligeant l'agriculture et l'industrie, ils se lancèrent avidement à la conquête de l'or et de l'argent, ils entreprirent, pour se les procurer en plus grande abondance, les guerres les plus injustes, et opprimèrent cruellement les nations indigènes.

Ils trouvèrent leur châtimement dans leurs conquêtes mêmes. A partir du XVIIe siècle, l'Espagne dégénérée présente le spectacle de la décadence. C'est aujourd'hui le seul état de l'Europe qui ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements et de payer ses dettes. Elle n'a pas su voir jadis que la richesse réelle d'une nation résulte uniquement de la quantité de travail utile produit chaque année et non de la masse plus ou moins considérable d'or et d'argent qu'elle accapare, elle s'est appauvrie au lieu de s'enrichir.

De même un particulier est riche s'il a en abondance les objets nécessaires à la conservation et au développement de son existence. La monnaie métallique qu'il possède et qui est, comme nous le savons, l'équivalent de son travail antérieur, lui permet de se procurer par voie d'échange ce qui lui manque : elle est pour lui, à ce point de vue, une véritable richesse. Mais encore faut-il qu'il trouve chez ses semblables des produits ou des marchandises à échanger, sans quoi son argent ne lui servirait pas à grand'chose. Robinson Crusoe, dans son île déserte,

possédait des monnaies d'or qui ne lui furent d'aucune utilité ; et avec cet or il serait resté dans le dénue-ment et serait mort de faim s'il n'avait pu se procurer autrement des moyens de subsistance. Or, ces produits, ces marchandises, qui constituent la richesse réelle, ne s'obtiennent que par le travail.

Vous voyez donc quelle est l'importance du travail dans la vie des hommes ; sans lui point de richesses, c.-à-d. point de moyens pour nous de subvenir à nos besoins et d'assurer notre existence.

**St Jean-Baptiste**

Nous insérons avec beaucoup de plaisir les deux correspondances ci-dessous.

Pour répondre, d'une manière efficace, au désir y exprimé par le M. le Secrétaire de l'organisation générale, nous tiendrons nos lecteurs au courant des préparatifs qui font espérer une célébration comme St-Hyacinthe n'en a pas encore vue. En attendant, nous réitérons l'invitation nos Succursales d'assister en très grand nombre, avec bannière et insignes, si possible. Nous comptons sur une représentation à peu près complète de ces dernières.

ST-HYACINTHE, 8 JUIN 1892.

M. l'Editeur,

Le Comité général des Sociétés de Secours Mutuel ose compter sur votre bienveillance pour donner de l'importance à leur fête qui sera célébrée le 30 juin prochain à l'occasion de la fête nationale.

En donnant beaucoup de publicité leur programme vous ferez un acte utile et patriotique

Pour le Comité.

H. LANGELIER, Sec.

ST-HYACINTHE, 8 JUIN 1892.

**Aux Citoyens de St-Hyacinthe,**  
Messieurs,

Les Sociétés de Secours Mutuel : l'Union St-Joseph, St-Jean-Baptiste, Forestiers Catholiques, C. M. B. A. s'étant entendu pour célébrer leur fête patronale en même temps que la fête nationale, elles comptent sur le concours actif de tous les citoyens pour donner beaucoup d'éclat à cette fête et les prient de bien vouloir décorer les rues sur le parcours de la procession et d'illuminer leurs demeures durant la soirée.

Par ordre du Comité.

H. LANGELIER, Sec.

**Comité de Régie**

LUNDI, 13 JUIN.

Présidence de D. Dumaine, Secrétaire, 1<sup>er</sup> Vice-Président.

Présents MM. : J. Marsan, J. B. Morin, J. Leduc, J. Bernard, F. L. Joie, J. B. Hevey, J. H. Morin.

Après lecture et sur proposition de M. J. B. Morin secondé par M. J. B. Hevey le dernier rapport est approuvé.

Résolu de payer aux malades suivants, tous les certificats requis ayant été fournis :

Trefflé Pincinse [St-Marcel.] du 18 mai au 6 juin, ex, \$5.00.

Pierre Baillargeon (Athols Mass), du 17 mai à 6 juin, \$5.50.

Aug. Lemoine, du 22 mai à 6 juin, \$6.00.

Irénée Choquette, du 8 mai à 6 juin, \$12.00.

Jos. Fournier, du 9 avril au 16 avril, \$3.00.

Trefflé Durocher [Northampton Mass.] du 30 mai à 6 juin, \$2.50.

Dame Vve Tanc. Amiot [décès] \$125.

Dame Vve S. Trudeau, (décès) \$125.

Dame Vve Elz. Guillet, \$125.00.

Timbres reçus et frais de port, \$2.71.

Société de publication [bal. du premier semestre], \$225.00.

Résolu que le certificat d'admission de feu Elie Bouvier, décédé aux Etats-Unis le 5 mars dernier, soit envoyé à la Succursale de Marieville, — qui a reçu et admis en premier lieu le nommé E. Bouvier susdit, — avec prière de faire rapport.

Résolu que le montant de 25 centins pour Administration sera chargé à tous les nouveaux membres en tenant compte, cependant, du temps écoulé entre l'échéance de la dite somme de 25 centins en avril dernier et la date de l'admission de tels nouveaux membres, — jusqu'au commencement du prochain semestre. En conséquence, chaque Succursale est par le présent notifiée d'avoir à faire telles charges en déduisant, de la somme totale de 25 centins pour le présent semestre, le montant de 8 centins par chaque mois écoulé au moment de l'admission d'un nouveau membre comme susdit.

Invitation d'assister à la Procession du Très Saint Sacrement, jeudi le 17 courant si le temps le permet, ou dimanche. Résolu que l'invitation soit acceptée et que l'Ass.-Sec.-Trés. soit chargé d'avertir M. le curé de la cathédrale et chapelain de notre Société que l'Union St-Joseph assistera en corps.

Sur proposition à l'effet de faire subir à la Bannière de la Société certaines réparations d'urgence. Le Comité :

Considérant que, depuis la confection de la dite Bannière en ou vers 1875, jusqu'en avril 1890, la somme de 50 centins a été imposée et perçue de tout nouveau membre admis à St-Hyacinthe, *seul lieu alors des opérations de la Société.*

Considérant que la dite Société a reçu de ce chef une somme excédant \$200, versée au fonds commun et que le prix de revient de la dite Bannière ne dépasse pas celle de \$170.

Considérant que la spécialisation de ces fonds, quand imposés et perçus, donne aux membres résidant à St-Hyacinthe, et ayant contribué comme susdit, — jusqu'à concurrence du montant différentiel entre le coût et le revenu — le droit de soutenir la dépense actuellement urgente pour réparations par l'excédant, *d'une cotisation spéciale également répartie entre tous les membres intéressés directement, par le lieu de leur résidence, à l'achat ou à l'entretien de telle bannière, (86 et suiv.)* il est résolu que l'Ass.-Sec.-Trés. soit chargé de faire

réparer convenablement la Bannière susdite.

Demandes d'admission et certificats requis pour les aspirants qui sont déclarés admis.

Isidore Tanguay, cultivateur, 25 ans, St-Théodore.

Louis Laplante, forgeron, 30 ans, Ste-Rosalie.

Paul Allaire, sellier, 26 ans, St-Judes.

Adélar J. Gaudreau, commis, 23 ans, St-Judes.

Jos. Lamoureux, menuisier, 36 ans, St-Judes.

Prosper Lusignai, tailleur, 24 ans, St-Judes.

François Beaulac, voiturier, 36 ans, St-Judes.

Révd. Elphège Caron, prêtre, 34 ans, St-Judes.

Stanilas Lafrenais, cultivateur, 35 ans, St-Judes.

Rodrigue La plante, sacristain, 36 ans, St-Judes.

Et le comité s'ajourne.

**Union St-Joseph de Drummondville**

Nous apprenons avec plaisir les succès rapides et toujours croissants de cette institution qui compte déjà 300 membres. Son Comité de Régie est en voie d'organiser une première succursale à St-Germain de Grantham ; l'installation officielle a dû en être faite dimanche le 12 du courant.

L'Union St-Joseph de Drummondville est certainement destinée à faire un bien immense à ses membres tant de la ville que de la campagne. Nous lui souhaitons donc prospérité pour l'avenir, et fidélité à suivre les véritables principes du Secours mutuel.

**Vieillesse de l'ouvrier**

L'ouvrier qui aura sagement ménagé ses forces et constamment soumis à l'empire de la raison toutes ses passions, même les plus légitimes, sera jeune plus longtemps que les autres ; son existence se maintiendra longtemps productive pour le travail, et pourra même ressembler à ces prairies dont le regain vaut presque la première herbe. Néanmoins, il finira par subir la loi commune : lui aussi il vieillira.

C'est alors qu'il goûtera pleinement les fruits de la sage conduite qu'il aura tenue. La vieillesse dont on se plaint tant, n'est point malheureuse par elle-même ; elle ne l'est que par les circonstances qui l'ont précédée, et dont elle subit l'influence. La vieillesse est heureuse quand la jeunesse et l'âge mûr lui ont préparé du bonheur. Le plus misérable des hommes, a dit un ancien philosophe, est un vieillard assiégé par les besoins. Cela est vrai, si celui qui se trouve dans cette cruelle situation a la conscience de l'avoir méritée. Mais aussi le plus heureux des hommes est celui qui, parvenu vers la fin d'une longue carrière et libre de toute inquiétude pour le présent, parce qu'il a suivi les lois de la sagesse humaine, est en même temps plein d'espoir pour l'avenir,

parce qu'il a aimé et pratiqué la loi de Dieu.

Tel est le sort de l'honnête ouvrier qui s'est assuré, par l'économie, des ressources pour les derniers jours de cette vie, et, par une sage conduite, un tranquille passage de la vie mortelle à la vie qui ne doit pas finir.

Il faut le dire néanmoins : le moment où un homme accoutumé au travail cesse tout à coup de s'occuper activement, est pour lui une époque de crise. Alors une étrange maladie vient l'attaquer ; c'est une langueur, un ennui profond, un dégoût de ce qu'on avait aimé, une mélancolie affreuse qui étend comme un crêpe noir sur l'existence. Quelques-uns y succombent. Ceux qui en réchappent ne guérissent pas toujours entièrement, et il leur reste un fond d'ennui qui mêle de l'amertume à tout.

Je conseille donc aux ouvriers de ne jamais rompre brusquement les liens qui les enchaînent à leurs occupations, mais de les dénouer doucement et par degrés, et de n'arriver ainsi que par une assez longue transition, de la vie active à la vie inoccupée. Il en est même qui peuvent continuer de travailler modérément jusqu'aux derniers jours de leur existence ; ceux-là sont les plus heureux.

J'ai dit *modérément*. En effet, la nature a des lois qu'il n'est jamais permis d'enfreindre. L'âge, quand même il n'amène pas les infirmités à sa suite, produit graduellement un affaiblissement, un engourdissement dans les membres, qui rend le travail difficile. Le courage moral soutient les forces physiques ; mais il arrive un moment où, quelle que soit l'énergie de l'âme, le corps ne lui obéit plus.

Alors cependant, je le répète, l'ouvrier doit chercher à s'occuper encore ; toute espérance d'employer le temps d'une manière utile n'est pas perdue.

Dans les professions sédentaires, le salaire s'abaisse considérablement, mais il dure, quoique affaibli, tant que la vue reste bonne. Si l'ouvrier, renonçant à tout amour-propre (et l'amour-propre, en ce cas, serait bien puéril), se résigne à ne plus faire ce qu'il y a de plus délicat et de plus difficile dans l'ouvrage, il peut gagner du pain dans sa profession jusqu'à son dernier jour.

Il n'en est pas de même de ceux qui exercent des métiers pénibles : ils se voient contraints d'y renoncer ; mais ils ne renoncent pas pour cela au travail. Quelques-uns obtiennent des emplois faiblement rétribués pour lesquels la force et l'adresse physique sont moins nécessaires que la prudence et la probité ; ou bien ils s'appliquent à quelques travaux faciles.

Dans les manufactures sagement administrées, tout l'ouvrage facile est réservé aux vieux ouvriers, et il y en a pour tous.

**UNION ST-PIERRE, DE MONTRÉAL**

Semestre finissant le 31 mai 1892

Recettes ..... \$2,502.05

Déboursés ..... 2,072.27

Surplus ..... \$ 429.83

payé aux malades.....	\$ 842 00
" " ophelins.....	33.00
" " veuves.....	916.00
Autres déboursés.....	180.92
<b>Total.....</b>	<b>\$2,072.22</b>

**Rapport de mai 1892 a St-Hyacinthe**

Mai 1. Bal. en caisse.....	\$1,925.49
Recette générale.....	805.41
<b>Ensemble.....</b>	<b>\$2,730.90</b>
Dépense.....	731.70

Reste en caisse.....\$1,999.20  
La recette se divise en: " Reçu des membres à St-Hyacinthe " et " Reçu de Succursales ", comme suit:

Reçu des membres à St-Hy.	\$407.90
Présentation.....	32.80
St-Athanase.....	13.44
St-Marcel.....	12.90
St-Damase.....	25.00
St-Pie.....	20.00
St-Denis.....	40.00
Roxton-Falls.....	80.00
St-Hugues.....	36.00
St-Théodore d'Acton.....	36.00
Ange-Gardien.....	10.00
Acton-Vale.....	35.00
St-Rosalie.....	10.00
St-Liboire.....	9.00
Marieville.....	17.25
St-Madeleine.....	20.12

Ensemble.....\$805.41

<b>DÉPENSES</b>	
H. Rousseau (St-Marcel).....	\$ 8.50
Frs. Lajoie.....	3.35
Dame Vve F. Houle (avance).....	196.00
J. B. Bergeron.....	3.50
H. Langelier.....	3.10
Dosithé Duval.....	1.50
Louis Turcot.....	12.00
Jos. Cabana.....	12.00
Dame Vve T. Amiot.....	113.00
" " Elie Bouvier.....	125.00
Hendery Leslie [insignes].....	37.50
Dame Vve E. Guillet.....	75.00
Ovila Côté.....	12.00
Alex. Champigny.....	6.00
Ch. Moison.....	12.00
Aug. Lemoine.....	8.50
J. de Langis.....	12.00
P. Baillargeon.....	6.00
Ls. Laporte.....	6.00
Jos. Barré, [Révd.].....	4.50
Ls Vandal [décès épouse].....	25.00
Jos. Brunelle, ".....	25.00
Iréne Choquet.....	6.00
Collecteur-Trésorier.....	8.50
Timbres reçus, etc.....	3.70
Dr J. C. Gauthier.....	2.00
Bergeron & Cie [rubans].....	4.05

\$731.70

**BIBLIOGRAPHIE**

**L'ASSOCIATION CATHOLIQUE**

No du 15 mai 1892

SOMMAIRE: — Le crédit. Urgence de sa réforme et le renouvellement du privilège de la Banque de France. Le passé et l'avenir des Tracé-Unions. Les caisses rurales en Alsace. Le crédit populaire en Allemagne. Un programme social anglais. La question du droit d'association

au dernier congrès des juristes catholiques.

Chronique I. Faits religieux. Le mouvement catholique. II. Faits politiques. III. Le mouvement social. *Apports et documents sociaux.* Le travail des femmes et des enfants devant le parlement français. La discussion sur la fixation légale à huit heures de la journée de travail des mineurs devant le Parlement Anglais. Les Syndicats professionnels en France. Ce que vaut et ce que coûte l'enseignement secondaire dans l'Université. La femme à la fabrique d'après la Commission Anglaise d'Enquête. Les projets de M. Hirsman et la résurrection du royaume d'Israël.

Chronique bibliographique et indications documentaires. I. Revues. II. Bibliographie. Programme.

**Maisons à vendre**

Une maison sur solage en pierre et mesurant 24 pieds x 30, d'un intérieur magnifique et divisé en deux logements contenant toutes les améliorations modernes. Toutes les dépendances dans un ordre parfait.

Conditions exceptionnellement avantageuses pour cause de départ du propriétaire.

S'adresser sur les lieux, no. 52 de la rue St-Antoine, en face de l'Ouvroir, à dame F. Gobeille ou à J. A. Cadotte, huissier.

Au village Laprovidence, tout près le pont dit Barsalou, cette magnifique propriété [ci-devant occupée par feu M. le Shériff Adam] consistant en un terrain de 80 x 150 pds avec la maison et autres bâtisses y érigées, le tout en parfait ordre. Conditions des plus avantageuses.

S'adresser à

J. A. CADOTTE, Huissier

**LA C. M. B. A.**

Par les présentes, je nomme l'ECHO, de St-Hyacinthe, un organe officiel de la C. M. B. A.

DR J. A. MACCABE, Grand Président.

**JUIN**

Contribution mensuelle.....	40
Décès T. Amiot.....	25
" S. Trudeau.....	25

Total à payer.....\$0.90

L'ECHO, journal hebdomadaire de nouvelles, plus particulièrement voué aux intérêts du Secours Mutuel, est publié par la " Société de publication, " sous le contrôle, pour la rédaction, de censeurs ecclésiastiques.

J. B. LALIME, Président.  
B. O. BÉLAND, Secrétaire.

J. A. CADOTTE, Administrateur. Toute communication concernant le journal doit être adressée à l'administrateur.

**ECHOS**

Barreau—L' Hon. L. O. Taillon a été élu bâtonnier général du barreau de la Province de Québec et M. W. C. Languecoc, C. R. a été réélu secrétaire.

Aquitté—Régis Labelle, accusé de meurtre, a été acquitté.

Le Glancur—Nous voyons avec plaisir reparaitre la vaillante petite revue le Glancur. Nous y voyons figurer les noms bien connus, Jules St-Emo, Marie-Louise, l'abbé D. Gosselin, J. B. Chatrian, E. Z. Massicotte. Bienvenue au confrère.

Rosie.—Le tirage de la montre d'or faite au profit de l'orphelinat de l'Hotel-Dieu de St-Hyacinthe, a eu lieu ces jours derniers et heureux gagnant est M. F. X. Bellehumeur, de Leeds, Mass.

12 enfants.—Le nombre de chefs de familles qui ont demandé un lot de ceat acres, comme possédant douze enfants, est de 1639.

Un défalcataire.—Le receveur de la banque du Peuple de Montréal, est disparu. On dit qu'il est défalcataire pour un fort montant.

Deux des officiers de la banque sont à la mine des livres. On ne connaît pas encore le montant exact du déficit.

Fédéral—Le gouvernement fédéral est à prévoir sur le marché anglais un emprunt de £2 500,000 au prix minimum de 91

Ce nouvel emprunt serait pour payer la dette flottante du Canada, occasionnée par le paiement de la dette venue à maturité et par le retrait des dépôts dans les caisses d'épargne.

Les 3 pour cent du Canada vaient, au jour'hui, 94 1/2.

**LIBRAIRIE**

**CHARLES DELAGRAVE**  
15 Rue Soufflot, PARIS

Enseignement Primaire. Secondaire et Supérieur.—Matériel et Mobilier Scolaire.—Matériel de Dessin.—Enseignement des travaux à l'aiguille.—Atlas, Cartes et Globes Terrestres.—Livres de Prix et d'Etrennes.—Envoi franco du catalogue sur demande.—23-4-'92.

**LIBRAIRIE RELIGIEUSE**

**Louis Vivès**

13—Rue Delambre—13  
PARIS, (France)

On peut se procurer à cette librairie tout ce qui concerne la science ecclésiastique: Ecriture Sainte—SS. Pères—Docteurs—Liturgie,—Droit Canon—Théologie—Ascétisme—Philosophie—Controverse—Histoire—Vie des Saints—Divers—à des conditions spéciales pour les ecclésiastiques.

25 Fév. '92.

**SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE**

**Oscar Schopens, Directeur**  
16—Rue Treurenberg—16  
BRUXELLES (Belgique)

Librairie générale.—Religion, Théologie, Philosophie, Histoire, Beaux-Arts, Sciences, Littérature, Romans, Livres classiques, etc.—La maison publie la Revue Bibliographique Belge: 4 fr. 00 par an (80 cents.)

Le Catalogue est envoyé franco sur demande.  
16 juin, '92.

**LIBRAIRIE**

—DU—

**SACRE - CŒUR**

Tapisseries!  
Bordures!  
Décorations de plafonds

Nous venons de recevoir directement, des manufactures Américaines et Canadiennes, un magnifique assortiment de tapisseries, bordures et décorations, dessins des plus riches et des plus nouveaux, prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée!

L. A. CHOQUET & FRERE,

Coin des rues Cascades et Mondor

ST - HYACINTHE

GROS ET DÉTAIL.

**JOS. DALBEC,**

SELLIER

Rue Cascades

**ST - HYACINTHE**

Spécialité: Harnais fins, attelages simples et doubles. Réparations sous le plus court délai. Ouvrage garanti et à des prix défiant toute compétition.

**MOUREUX**

MOUREUX

De constructions en pierre brique et bois

SPECIALITÉ:

Ouvrages en Ciment, Fournaises, Fours, etc.

**H. N. BERNIER**

BERNIER

Poseur d'appareils de Chauffage, d'Éclairage, de Bains, etc.

Cabinets d'aisance, éviers (Sinks) etc.

D'après les systèmes les plus perfectionnés.

TOUJOURS EN MAINS:

**TUYAUX EN GRÈS**

128, Rue Cascades

**ST - HYACINTHE**

LA DECLAMATION

Comme plusieurs personnes nous avaient demandé de publier la jolie pièce déclamée à la salle de l'Hôtel de Ville lors de la séance du cercle catholique, par M. J. J. Prume, nous nous sommes adressé à ce Monsieur qui a bien voulu nous en passer une copie que nous reproduisons aujourd'hui avec plaisir.

Bien plus M. Prume, avec son amabilité ordinaire, nous a fait le plaisir de nous transmettre en même temps quelques notes personnelles, fruit de ses relations avec quelques artistes dans la déclamation, touchant la manière de dire cette charpoëie.

Nous donnerons ces notes dans un prochain numéro.

LES TROIS COULEURS

Morologue de Paul Desroulèdes, déclamé au Concert du Cercle Catholique de St-Hyacinthe, par M. Jules Jehin Prume, le 1er Juin 1892.

Ceci mes enfants, n'est pas une fable, Et le rossignol qui me l'a conté Est bien le menteur le plus effroyable, Qui du ciel sur terre ait jamais chanté. D'ailleurs, lorsque vous n'aurez écouté, Vous verrez que rien n'est moins incroyable.

Voici donc, sauf l'air et sauf le refrain, Ce que l'oiselet dit en son langage : Ceci se passait dans un bon village, Peut être alsacien, peut être lorrain, Tous les deux peut être, en tout cas, je gage Fils de la Moselle et non loin du Rhin.

Le nuit de Noël brillait radieuse, Et sous tous les toits, dans tous les foyers, Les petits enfants bénis et choyés, Dormaient du sommeil de l'enfance heureuse ; Non sans avoir mis, d'une main pieuse, Fils des gros chenets, leurs petits souliers.

Qu'y trouveront-ils ? Le bon Dieu sans doute... Et les chers dormeurs le sauront demain ; Car lorsque minuit sonnait sous la voute Le petit Jésus s'est mis en chemin, Ayant décroché pour y voir en route Une étoile d'un qu'il tient à la main.

Le petit Jésus marche vite, vite ; Il a tant à faire un jour de Noël, Et tant d'enfants qu'il faut qu'il visite. Mais bientôt chacun a son lot tel quel, Le petit Jésus regagne son gîte. Recroche l'étoile et retourne au ciel.

Et le lendemain, lorsque vint l'aurore Les petits souliers près des gros chenets, Remplirent chacun un monde triolore. Et tous les bambins d'une voix sonore, " Oh chères couleurs, je vous reconnais ! " Et voilà les nœuds piqués aux bonnets.

Et voilà déjà que sur la grande place, La bande joyeuse accourt follement. " Voyez grand-papa, voyez grand maman ! " Grand papa sourit, grand maman embrasse. Était-ce en Lorraine ? Était-ce en Alsace ? C'était en pays ami sûrement.

Mais tout en allant parés de la sorte, Ils passent devant un vieux cabaret. Monsieur le Hulan fume sur la porte, Et s'efforce sur un tabouret. Est-ce lui ou sa monture qui s'emporte ? Mais il fit un bond et tombe en arrêt.

Monsieur le Hulan n'est pas de la fête, Et lève le poing tout prêt à frapper. Et ces trois couleurs qu'il défend qu'on mette, Et que du cœur même il veut extirper, Tous ces bambins là les ont sur la tête, Monsieur le Hulan la leur fait couper.

Fais clopin, clopin, comme un canard ivre, Fais de son exploit, qu'il trouve divin, Monsieur le Hulan se dirige enfin, Vers l'effroyable où tout seul à vivre Monsieur le Hulan que la gloire enivre, Vers encore plus de bière et de vin.

Mes titubant selon son usage, Quant sur le chemin et juste au milieu Une femme est là, qu'il hurte au passage. Monsieur le Hulan, l'examine un peu, [...] " Mais oui, ces yeux bleus, ces yeux blancs visage, " Ces lèvres rouges enfin, oui ! par Dieu !....

Et sont les couleurs qu'il défend qu'on garde, Et sont il mérito et plus il regarde, Et sont il comprend qu'on veut le raffler. Et si visage là n'est qu'une cocarde " Et si visage femme à beau supplier, Monsieur le Hulan la fait saffiler.

Mais tous ces tombeaux sont fermés à peine, Que voilà surgir du sol par centaine, Des nez, des nez, des nez, des nez !

C'est comme un drapeau qui couvre la plaine. Monsieur le Hulan, en hurle de haine, Et fait apporter un cent de fagots.

Il n'en laissera ni tête ni queue, " Ah ! chéennes de fleurs vous aller chauffer, " Et quand aux couleurs qui croient triompher... Mais voici que haute à voire d'une lieue. La flamme l'entait, rouge, blanche et bleue. Monsieur le Hulan la fit étouffer.

La flamme est éteinte et plus rien ne bouge, Seule, la fumée... Oh spectre odieux ! La fumée aussi dans le bleu des cieux, Monte en flocons blancs vers le soleil rouge. Monsieur le Hulan s'enfuit dans son bouge, Se coule à plat ventre et ferme les yeux.

Et comme il comprend que gens, ciel et terre, Tout contre lui seul, semble conspirer. Que ces trois couleurs dont il s'exaspère, Brilleront toujours, pour l'exaspérer. Monsieur le Hulan fait ce qu'il doit faire, Monsieur le Hulan se fait caterrer.

Or à l'instant même où la chose est faite, Tout se rétablit, comme de raison. Les petits enfants ramassent leur tête, La femme aux yeux bleus rentre à la maison. Et du haut des cieux le bon Dieu leur jette Du bonheur tout plein, des fleurs à fuson. PAUL DESROULÈDES.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Etablie en 1862

Capital payé..... \$500,000.00 Fonds de réserve..... 175,000.00

Bilan général de la Banque Jacques-Cartier. ACTIF

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Espèces, Billets de la puissance, Billets et Chèques d'autres Banques, etc.

PASSIF

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Fonds Capital, Fonds de Réserve, Profits et Pertes, balance disponible, etc.

Etat des profits pour l'année expirant le 1er juin 1892

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Dividende No. 52 de 3 1/2 p. c. payé le 1er Décembre 1891, Dividende No. 53 de 3 1/2 p. c. payé le 1er Juin 1892, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Balance au crédit du Compte "Profits et Pertes," 31 Mai 1891, Profits Nets pour l'année, etc.

A. L. de MARTIGNY, Directeur-Gérant.

UNE SENSATION A BORD DU "TROIS-RIVIERES"

Une femme meurt subitement en allant en pèlerinage à Ste-Anne

Une sensation a été produite dimanche matin, vers 2 heures, à bord du vapeur Trois-Rivières, à la nouvelle qu'une femme venait de mourir subitement à bord. Cette nouvelle était malheureusement que trop vraie.

Madame Archambault, épouse de M. Archambault, avocat de Montréal, se rendait en pèlerinage à Ste-Anne de Beauport, pour demander la guérison d'une maladie de poitrine dont elle souffrait depuis quelque temps.

Il y a quelques jours elle a eu un hémorrhagie pulmonaire qui l'a beaucoup affaiblie. Son médecin lui avait conseillé de ne pas entreprendre un voyage aussi fatiguant. Mais samedi se sentant assez bien et assez forte elle s'embarqua à bord du Trois-Rivières, en compagnie de sa sœur et de deux autres parentes, en route pour Ste-Anne.

Malheureusement madame Archambault avait trop compté sur ses forces. Vers 2 heures dimanche matin la maladie fit soudainement des progrès et la malheureuse femme expira peu de temps après.

Le Trois-Rivière arriva à Ste-Anne lundi matin vers six heures. Le corps fut placé dans un cercueil que l'on se procura dans cette paroisse, et transporté à l'église où un libéra fut chanté.

Les restes mortels de Madame Archambault ont été transportés à Montréal lundi soir à bord du Trois-Rivières.

Notes de partent

L'Union St-Joseph. — L'Honorable M. de La Bruère, Orateur du Conseil, a assisté à la célébration de la fête de l'Union St-Joseph de St-Rock de Québec, et à l'inauguration officielle de la nouvelle bâtisse de la Société.

Concours au trot. — Les courses au trot auront lieu mercredi et jeudi, 22 et 23 juin 1892.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes \$1,500 de Bourse, Premier jour, mercredi, Classe des 3 minutes, etc.

Second jour, jeudi

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Classe des 2.35 (pour chevaux des membres du Club), Classe des 2.45, Classe ouverte à tous chevaux.

Bâtisse. — Les révérends pères Dominicains font au mois de leur couvent. Les travaux sont commencés. L'entreprise en est donnée à M. Barbeau.

Personnel. — M. P. Dunan, électricien de Montréal, était en cette ville mardi. M. Dunan a fait au conseil de ville, une soumission pour l'éclairage de la ville.

Manufacture Séguin & Lalime. — Le receveur courait que MM. Séguin & Lalime, manufacturiers de chaussures, allaient incessamment construire une nouvelle bâtisse et laisser celle où ils sont actuellement. On dit aussi que M. Boas aurait l'intention d'acheter la bâtisse occupée par MM. Séguin & Lalime et d'y transporter sa fabrique de Stanbridge.

La Philharmonique. — Il y a eu jeudi soir, en plein air, un très joli concert donné par les membres de la Philharmonique.

Une foule nombreuse s'était rendue pour acclamer nos vaillants musiciens.

Malheureusement le gaz ne pouvait suffisamment alimenter la lumière qui devait éclairer la scène. On fut obligé de se servir de lampes.

Fête-Dieu. — Jeudi prochain est la Fête-Dieu. La procession du T. S. Sacrement se fera ce jour-là si le temps le permet. Sinon, la procession sera remise au dimanche suivant.

Le parcours de la procession et les endroits où seront placés les reposoirs seront donnés dimanche prochain au près de la Cathédrale.

Personnel. — Sa Grandeur Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, était en cette ville jeudi, accompagné de son secrétaire privé.

Religieux. — Sa Grandeur Monseigneur Moreau et un grand nombre de prêtres de cette ville et du diocèse sont allés à Valleyfield où a eu lieu jeudi la consécration du premier Evêque de ce diocèse, Monseigneur Emard.

Monseigneur Moreau assistait l'Archevêque Fabre à la cérémonie de la consécration.

Excursion. — On annonce pour ce mois-ci peut-être, une excursion sous le patronage de la Philharmonique. L'endroit n'est pas encore désigné.

Première communion. — Jeudi à l'église de la paroisse de Notre-Dame, cinquante-cinq enfants ont fait leur première communion. La cérémonie comme toujours a été imposante. Après la messe, les heureux enfants ont pu faire à un charmant dîner préparé avec goût et servi par les dames de l'œuvre du Tabernacle.

Il y avait beaucoup de monde à l'office religieux.

Cavalcade. — Parmi les attractions de la procession de la St-Jean-Baptiste il y aura une superbe cavalcade avec costumes historiques.

Le choix du roi de la cavalcade sera fait ces jours-ci.

L'orgue d'Ottawa. — MM. Cassavant frères ont expédié samedi leur orgue destiné à la Cathédrale d'Ottawa et dont nous avons donné la description. M. O. Cassavant l'un des associés de la maison Cassavant frères est à Ottawa et dirige la mise en place de l'orgue.

La St-Jean-Baptiste. — Le comité d'organisation de la St-Jean-Baptiste a été formé et se compose comme suit :

Président, O. Desmarais ; 1er vice-président, H. Lamoureux ; 2e vice-président J. H. Morin ; Secrétaire, H. Langolier ; Trésorier, A. Blondin ; Commissaire Ordonnateur en chef, Jos. Leduc ; Assistants Commissaire Ordonnateur, Frs Lajoie.

Après l'organisation de divers autres comités on a débanché le programme, qui comprend : Réunion sur le marché pour se former en processions et se rendre à l'Eglise ; messe solennelle, sermon de circonstance, pain bénit, etc. Après la messe, procession avec nombreux chars allégoriques, discours, etc. Après-midi : lancement d'un ballon au marché à foire ; amusements, jeux, courses etc. Autour du marché principal ; le soir procession aux flambeaux, illumination et feux d'artifice.

**Entreprise**—M. M. Paquet et Godbout ont l'entreprise de toute la menuiserie de la nouvelle construction que les révérends de Pére-Dominicains sont à faire faire. Cette entreprise est considérable ; comme nous l'avons dit hier, la maçonnerie est faite par M. J. Barbeau ; nous félicitons ces messieurs de l'obtention de ces contrats importants.

**Condamné**—Le nommé Pagé qui a vendu un cheval à M. Hector Paganolo, sous de fausses représentations, est condamné à purger trois ans de pénitencier.

**Personnel**—M. le chanoine Archambault, de St-Hughes, est en promenade chez son neveu, M. J. L. Archambault, substitut du procureur général, à Montréal.

**Fermeture à bon heure**—M. Augé député du quartier St-Jacques à Montréal a présenté son bill, demandant la fermeture à bonne heure des magasins. Nous donnerons mardi le résultat de la discussion sur cette mesure.

**Cour criminelle à Montréal**—Sous la présidence du juge en chef Sir Alexander Lacoste.

A l'ouverture de la cour criminelle hier matin, après quelques affaires de routine, le tribunal a entendu les plaidoiries tendant à faire casser l'acte d'accusation décrété par le grand jury contre un nommé Henri Pagé, accusé d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes. L'histoire de la vente, par l'accusé, à un citoyen de St-Hyacinthe, d'un cheval sous le nom d'un trotteur célèbre de Louisville, Kentucky est bien connue de nos lecteurs. M. M. St-Pierre et Crankshaw défendent les intérêts de l'accusé Pagé.

La motion demandant à faire annuler l'acte d'accusation, est basée sur une loi du droit commun qui exige que les détails de l'offense soient mentionnés sur l'acte d'accusation, ce qui n'a pas été fait en cette cause. Après avoir entendu les plaidoiries des avocats des parties, le tribunal a pris la question en délibéré.

**Pour l'Europe**—Sir Hector Langevin doit partir pour l'Europe après la session, dans l'intérêt de sa santé. Il sera accompagné par Mlle Langevin.

**Député malade**—Nous regrettons d'apprendre que le Dr Léger, député fédéral de Shédiac, N. B., est très dangereusement malade. Il est passé par Montréal lundi en route pour sa résidence. Il est très faible. Il a été escorté à la gare Windsor par ses collègues, M. M. Deschênes et McMillan.

M. Léger est atteint de phisie pulmonaire.

**Accadie**—Le feu a complètement détruit, mardi dans la nuit, le magasin tenu par M. Toussaint, au coin des rues St-Laurent et Miguonnes à Montréal. Ce magasin s'appelait "Le Louvre".

Les pertes s'élevaient à au-déjà de \$60,000.

**Poudres**—A St-Théodore d'Acton, pendant l'orage du 2 juin dernier, la feu lre a tué 2 belles vaches, appartenant l'une à Mr Oément Jacques et l'autre à Mr Tréflé Jacques, elles étaient sous un orme à 10 pieds l'une de l'autre, ces deux vaches valaient \$55 00.

**Miracle**—Lors du dernier pèlerinage à la Bonne Ste-Anne de Beauport, un jeune homme d'une vingtaine d'années et aveugle depuis cinq ans, a recouvré la lumière après l'attouchement de la sainte relique sur les yeux.

**St-Denis**—Mgr Cameron, de la Nouvelle-Ecosse est en ce moment l'hôte du Rév. M. O'Donnell, curé de St-Denis, dans l'intérêt de sa santé.

—La fabrique a acheté le terrain appartenant à M. Pagé, pour y construire un logement pour le bedeau de la paroisse.

—M. Wilfrid Bouquet, tailleur, a aussi acheté une partie du susdit terrain pour y construire un magasin général.

—M. Toussaint Laflamme a aussi une nouvelle construction dans le village.

—M. Michel Richard, marchand, est bien malade.

Nous lui souhaitons prompt convalescence.

—Le foin, dans St-Denis, se vend jusqu'à \$12 50 la tonne.

—La fromagerie de cette paroisse a fait sa première vente de fromage au prix de 9 $\frac{1}{2}$  cts la livre.

—La pluie de dimanche a inondé le rang d'Amoyot. On craint des dommages pour les foins.

**Résolutions de condoléances**—M. M. les étudiants en droit de l'Université Laval, de Montréal, ont passé des résolutions de condoléances, à l'occasion de la mort de leur confrère, M. Téléphore Racicot.

Une délégation d'étudiants se rendra à Boucherville, pour assister à ses funérailles.

**Mort au pénitencier**—Alex Thompson, un forçat du pénitencier de St-Vincent de Paul, est mort d'une maladie des poutmons au pénitencier de St-Vincent de Paul, où il purgeait une condamnation pour vol.

**Canadiens**—Un Canadien français du nom de Langlois, se fait actuellement aux Etats Unis, une réputation de baryton émérite. Le Travailleur en fait les plus grands éloges.

**République**—Le Temps, de Paris, dit : "Si le pape, après une longue résistance a adopté une politique d'amitié à l'égard de la République, si la Russie a également tendu la main à la France, c'est parce que la République a toutes les apparences d'être un gouvernement fort à l'intérieur et sage dans sa politique extérieure."

**Encyclique**—L'encyclique de Léon XIII sur le quatre centième anniversaire de l'Amérique, est sous presse.

Achetez vos charrues chez L. G. Bédard.

Achetez vos poêles de cuisine chez L. G. Bédard.

Achetez vos moulins à faucher, moissonneuses et semeuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

Assortiment complet de poêles de cuisine, poêles doubles, charnières, cribles, semeuses, moulins à faucher, moissonneuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

## Jos. Morin,

(Membre de l'Union St-Joseph)

Marchand de Chaussures

(EN FACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock d'été.

TOUJOURS EN MAINS

VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR A SEMELLE

En gros et en détail.

Spécialité de chaussures fines et élégantes.

## J. O. DION,

Commissaire de la Cour Supérieure

COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCE

Informe le public et particulièrement ses confrères de l'Union St-Joseph qu'il représente comme Agent, plusieurs Compagnies d'Assurance Anglaises, nadiennes et Américaines et qu'il compte sur l'encouragement auquel il a droit.

Queen Insurance, Liverpool and London, & Globe Citizens, Hartford & National.

Bureau : No 9, Rue St-Denis  
ST-HYACINTHE.

## Remèdes sauvages

Ne sont ce pas les herbes et les racines qui servaient de médecine aux anciens ! Avez vous déjà vu le sauvage se servir de minéraux pour les maladies ? Cette science des herbes et des racines que nos pères connaissaient, s'étant perdue, M. J. P. E. Racicot, de Montréal, à force d'études sérieuses au milieu des indigènes, est enfin parvenu à découvrir ce secret qui faisait la richesse des anciennes familles. Car, quelle est la plus grande richesse d'une famille ? N'est-ce pas la santé ? Ainsi donc, ayez pleine et entière confiance dans l'avenir : vous serez riches et heureux si vous employez dans vos familles les remèdes sauvages de

J. E. P. Racicot,

seul inventeur, propriétaire et manufacturier de remèdes sauvages patentés

1434, Rue Notre-Dame,  
MONTREAL.

A ST-HYACINTHE, on peut voir M. Racicot, tous les samedis à l'Hôtel Windsor, en face du Marché. On peut se procurer là et alors ses Remèdes célèbres pour toutes les maladies.

## L'IMPOSTEUR

X

Ah ! s'il mourait, lui qui avait été le mari si déloyal, Hélène serait libre ! Bientôt ses chagrins seraient apaisés ..... Porterait-elle sur sa blonde chevelure le voile de crêpe des veuves ? En tous cas la douce et suave couleur du printemps, remplacerait vite le sombre voile. Alors de tendres paroles seraient murmurées à son oreille ; elle les écouterait ; elle aurait des sourires. Est-ce que toutes les jeunes plantes, flétries par l'hiver, ne se raniment pas au souffle du printemps.

Lorsque ces pensées s'emparaient de son esprit, Yves traînait des heures misérables, montait dans sa barque pour dissiper le songe ; il déployait sa voile et prenait sa course éperdue à travers les récifs. Souvent, dans la solitude de cette barque, le cœur noyé d'une immense tristesse, il pleurait. Un invincible besoin de bonheur l'envahissait. Il croyait voir Hélène venir à lui. Il la recevait dans sa petite maison au toit de chaume, et il travaillait avec tant de vaillance, il usait si joyeusement sa vie à lutter contre les vagues pour lui apporter la modeste aisance..... Du pain même les contentait. S'il n'y en avait que pour un, le morceau serait pour elle.

Et il continuait son rêve.

Si elle venait un jour dans la petite maison au mobilier antique, c'est qu'elle aurait pardonné..... Ils seraient heureux dans leur pauvreté ; ils seraient riches ; car la richesse, ce n'est ni l'or, ni l'argent, ni les mines de métaux précieux dont les filons traversent le sol, ni les diamants, ni les rubis. La richesse, il n'y en a qu'une : c'est l'entente des cœurs ; la richesse, c'est l'amour.

Alors il essayait les larmes dont ses joues étaient inondées ; puis il mettait son front dans ses deux mains.

O puissance invincible du désir et du songe. On a beau la combattre, elle demeure victorieuse. En vain il commandait sa vie au dur métier du marin, sans cesse coulait le flot de ses rêveries. Sa barque était durement balancée, et lui voyait, comme dans un lointain charmant, comme dans une vague vapeur dorée, ce doux tableau de la chaumière au toit de paille. Le passé n'existait plus. Il n'avait jamais quitté ses grèves sauvages ; Hélène n'était pas une artiste célèbre ; mais elle attendait son mari, assise sur le banc de pierre, ses beaux cheveux blonds dorés par le soleil couchant. Elle l'attendait et soupirait peut-être. Et lui arrivait. Quelle joie ineffable ! Elle parlait ; il lui répondait ; et par instants, cette illusion allait si loin que la voix aimée résonnait à son oreille. Il en reconnaissait toutes les inflexions ; il en saisissait toutes les nuances ; il en retrouvait l'accent le plus fugitif. Il voulait croire à la réalité, un instant ..... autant qu'il plairait à la divine Providence. Si pourtant ce bonheur se

réalisait. Si un jour elle venait vers lui ?

Puis, tout à coup, furieux contre lui-même de se laisser ainsi bercer comme un enfant qu'on endort avec des chants de nourrice, il se levait brusquement.

— Oh ! je fais la rêve qui me tue !

Puis il reprenait courageusement.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! je ne murmure pas.... Je ne me plains pas..... J'accepte cette souffrance..... comme expiation.

Alors il se mettait à manœuvrer, il entraînait sa barque dans les passes les plus difficiles, il luttait contre le danger pour le plaisir de le braver ; puis, au soleil couchant, il revenait au port.

Sur la jetée, les femmes des marins attendaient la rentrée des barques ; elles s'avançaient nombreuses et l'effet de ces bateaux, filant une même route avec leurs voiles gonflées, était charmant à voir. Chacune des Bretonnes, abritant ses yeux de sa main afin que sa vue fût plus pesante, reconnaissait bientôt l'embarcation qu'elle cherchait à découvrir, à telle partie du grément et plus encore à cette physionomie de la barque que savent distinguer les gens de mer ; car, pour eux, chaque bateau a l'allure qui lui est propre, aussi bien que l'être humain.

Comme les autres femmes et comme les autres mères, Anne-Marie attendait son fils, elle l'aidait à étendre ses filets, elle s'occupait de la vente de la pêche ; elle mettait de côté la part du pauvre, qu'elle faisait bien large ; puis, tous deux retournaient dans leur chaumière et s'asseyaient devant lâtre dont la flamme séchait les vêtements d'Yves.

Au dehors, la nuit descendait sur la campagne déserte, et la mère et le fils écoutaient les rafales plaintives. Anne-Marie s'efforçait d'égayer le pêcheur accablé. Elle parlait admirablement le breton, savait donner à sa phrase une tournure originale, pittoresque ; sa mémoire était très ornée, elle connaissait un monde de légendes, puis, tous les proverbes des marins ; une foule de choses que personne ne sait plus aujourd'hui. Cette voix amie donnait un moment d'apaisement à Yves ; mais dès que la veillée avait cessé, que les prières étaient dites, et qu'il se retrouvait seul, bien à lui, dans une sorte d'annexe à la chaumière, le chagrin le ressaisissait ; alors, il prenait une plume ; et, fiévreusement, écrivait, en laissant couler le trop-plein de son cœur.

Une petite lampe de cuivre l'éclairait de sa faible flamme. Il plaçait devant lui, le portrait d'Hélène, cette folie miniature où la jeune femme était représentée dans une robe de satin bleu pâle, avec des flots de dentelle au corsage, et ses cheveux blonds légèrement poudrés. Sur le revers du portrait, elle avait écrit, aux jours heureux, ces seuls mots : "A toi toujours," et Yves les portait éperdument à ses lèvres ; puis, lorsqu'il avait longuement contemplé ce visage, si doux, si fin, d'une fraîcheur priantinière, il continuait son interminable épitre. Il avait de ces ac-

de ces supplications désespérées qui forcent le pardon. Ses larmes venaient tomber sur le papier ; puis, dès que les quatre pages étaient couvertes d'une écriture serrée, brusquement il les déchirait et en brûlait les débris à la lampe. Ne lui avait-elle pas dit : "Que rien de vous ne vienne à moi. Puissé-je oublier que vous avez vécu !" Il ouvrait un instant sa fenêtre pour rafraîchir son cerveau brûlant. La lune jetait une lueur blasarde sur les genêts aux fleurs d'or. C'était l'heure de la promenade des trépassés, l'heure à laquelle les lavandières font blanchir le lin au bord des ruisseaux et où les korrigans dansent en rond autour des grandes pierres. Toutes ces légendes, auxquelles il ne croyait pas, lui revenaient cependant à l'esprit et le faisaient frissonner. Il lui semblait voir un mort trop coïtu se soulever pâle et menaçant au milieu des flots, un mort qu'il avait dépouillé. Promptement, il fermait la petite fenêtre, puis il essayait de dormir, mais, souvent, la pure lumière du matin n'était pas encore venue éclairer son lit clos, qu'il était déjà levé, préparant ses filets.

Au loin, le village s'éveillait, et un homme en blouse bleue et en casquette cirée traversait la lande d'un pas pressé. C'était le messager que tous saluent et attendent, aimé par les fiancées et béni par les mères. Yves le regardait passer avec indifférence. Que lui importait toute la correspondance contenue dans la boîte du facteur ? Pas une de ces adresses n'était écrite par la petite main adorée qui, autrefois, sur les revers du portrait, avait tracé ces mots : "A toi toujours !"

Que lui importaient les lettres de l'univers entier ?

Parfois, cependant, un instant de bonheur lui venait sous la forme d'un journal. Il se tenait au courant et jouissait de loin, des succès d'Hélène. Il employait une partie de ses faibles ressources à l'achat de revues artistiques. Que de fois il fit un repas de pain bis dont il oubliait la frugalité, absorbé qu'il était par la lecture de comptes rendus, où l'on rendait hommage au talent de l'artiste. Et il éprouvait une jouissance tout à la fois amère et très douce à se dire :

— Cette jeune femme dont tous répètent le nom et qui a modelé ces statuettes que les musées et les amateurs se disputent à prix d'or, cette jeune femme a écrit pour moi : "A toi toujours". Alors, elle souriait à mes paroles et elle pâlisait à la crainte de me déplaire. Et maintenant.....

Il soupirait, et en vain le temps passait sur son amour.

Déjà huit fois les bruyères de la lande avaient fleuri, huit fois le vent de décembre avait tordu les branches des chênes, et ils ne s'étaient jamais revus. Hélène vivait pour dire de son fils un homme. La fortune lui était venue avec le succès, et son talent grandissait chaque jour. Yves, lui, continuait de voguer à la recherche des existences en péril. Trois fois encore il s'était montré héroïque en sauvant des équipages naufragés. Anne-Marie tenait soigneusement enfermées, dans son

armoire à panneaux sculptés, les médailles de son fils. Toute une brochette aurait pu parer sa poitrine ; mais, plus que jamais, il s'obstinait à ne point porter ces insignes de courage et d'honneur, et, plus que jamais aussi, il se souvenait.

## XI

La mère et le fils, assis sur des escabeaux de chêne, se réchauffaient au feu, à ce feu du premier jour de l'an, si charmant quand un groupe d'enfants, blotis entre le père et la mère, l'entourent ; si triste quand il ne réchauffe que deux êtres accablés par la vie. Le vent gémissait dehors dans l'infini de la lande déserte. De temps en temps, une rafale s'engouffrait dans la cheminée, chassant en avant la flamme claire. Alors de petits flocons de cendre très légers, se mettaient à tourner en rond dans l'âtre, en rasant le sol.

Anne-Marie les considérait attentivement.

— Ce sont peut-être les âmes des morts qui reviennent et qui demandent des prières. Pour leur cadeau d'étrennes, je ferai brûler un cierge. Encore, on dirait qu'elles gémissent, pauvres âmes !

— C'est la mer qui se plaint, répondit Yves.

— Oui, c'est la mer, mais c'est aussi la tempête qui arrive. Est-ce que le vent d'hiver va encore veiller et passer la nuit à se lamenter.

Yves collait sur un carton de bristol de frêles brins de goémon cueillis sur les rochers, à la marée basse. Il les disposait avec un goût, qui trahissait l'homme cultivé qui a vu autre chose que sa lande sauvage, et il se disait :

— Si j'adressais à mon petit enfant ce bouquet de fleurs marines ?

Mais il savait bien que pas plus que ses lettres, si tendres et si désespérées, il n'oserait envoyer le médaillon artistement fleuri.

— Qu'il doit faire du dans le fracas des lames, reprit Anne-Marie toute pensif. Comme je plains les gens qui sont condamnés à diriger leurs barques et à jeter leurs filets tous les jours, parce que, tous les jours, ils ont des enfants à nourrir. Comme nous devons remercier Dieu dans notre cœur de notre médiocrité bien grande, mais qui, pourtant, me permet, quand le temps est trop mauvais de te garder près de moi. Et le pain ne manque pas pour cela.

Puis, prêtant, aux bruits du dehors, une oreille inquiète :

— O Jésus Dieu ! comme la tempête gagne en violence.

Elle se signa devant un éclair.

En effet, l'Océan grondait, et sa voix terrible arrivait en éclats effrayants, jusqu'à la maison close. Le tonnerre mêlait aussi son fracas aux hurlements du vent et aux plaintes des vagues. Yves se leva et s'approcha de la petite fenêtre. Autrefois, quand il était tout enfant, il était terrifié lorsque grondait le tonnerre ; il fermait les yeux pour ne rien voir, mais à présent, qu'il avait connu les orages du cœur, les tourmentes de la nature ne lui semblaient qu'un jeu. Il demeurait debout, devant la fenêtre, captivé, en quelque sorte, par la grandeur et la beauté de cette incomparable scène. Il ne voulait perdre ni une note du tumultueux concert, ni un détail de l'effrayante bataille des éléments. Parfois, un gigantesque zigzag de feu embrasait la moitié du ciel. Le mer et le vent faisaient rage. Les rafales se succédaient presque sans interruption, elles poussaient violemment les vagues qui se brisaient sur la plage, en lançant jusqu'au milieu de la lande leurs embruns d'écume folle et blanche.

— Ah ! pauvres marins, pauvres pêcheurs, murmurait Anne-Marie, en se signant à chaque éclair. Si la mer les fait vivre, eux et leurs familles, que de fois aussi elle les fait mourir. Que Dieu et Notre-Dame-Sainte-Anne les prennent en leur sainte garde !

Yves s'enivrait toujours de ce bruit de la tempête, de ce bruit sourd, grave et mesuré, s'enfant et mourant comme un soupir de géant. La mer déchâinait, sans cesse, ses lames grises à tête blanche, sans pitié des marins, sans pitié des pêcheurs. Puis, tout à coup, le Breton tressaillit : un groupe d'hommes passait devant la chaumière, se hâtant de descendre vers la plage. Ces hommes disaient :

— C'est la barque "la Marie-Reine-du-Ciel" qui est en détresse. Elle n'a pu rentrer avant l'orage.

Yves sentit un grand courage lui monter au cœur. Il eut ce sentiment de l'énergique soldat que le devoir appelle à la bataille. Il avait pris goût à la vie du marin sauveteur, à cette vie si belle, si simple, si saine, toujours face à face avec les dangers de l'Océan. Déjà il prenait son caban ciré et un rouleau de cordes. Sa mère le regardait, tremblante : elle devinait sa résolution.

— Tu vas à la grève, balbutia-t-elle, en joignant les mains. Jésus Dieu ! par un temps pa-

reil, c'est courir à la mort.

Il eut un pâle sourire. La mort, la mort glorieuse du marin qui expire en sauvant son semblable, depuis longtemps il y songeait comme au terme de ses épreuves. Mourir, ne plus souffrir et ne point offenser Dieu. Il s'agenouilla, et d'une voix douce et implorante :

— Bénissez-moi, car je vis au danger. Mais j'ai juré de ne jamais reculer devant aucun sauvetage. Je veux expier encore, expier toujours.

Anne-Marie était pâle comme une morte ; elle lui fit une croix sur le front et, la lèvre frémissante :

— Tu es un brave enfant et je te bénis. Va, que Dieu te garde ! Je vais te suivre.

Elle prit sa cape de drap noir, et tous arrivèrent sur la grève. Tout le village y était, et la foule, muette d'angoisse, tenait son regard fixé sur la barque désespérée. Elle apparaissait au loin, lutinant désespérément contre l'infini. Les grandes vagues furieuses lui lançaient leur écume ; elles s'enflaient comme si un los de géant en s'arrondissant, leur eût donné une brutale poussée, les soulevant, puis les laissant retomber, et l'équipage, trois hommes et un petit mousse, regardaient, éperdus, ce mouvement de la tempête. Que pouvaient-ils contre la force toute puissante des éléments. Le gouvernail était brisé, la voile déchirée, le mât branlait comme un arbre que le bûcheron cogne et déracine. Leur vie tenait à un fil. La vague qui s'en allait les avait épargnés, mais celle qui venait serait peut-être moins clémente, et chavirerait, de sa poussée géante, la barque fragile. Et les malheureux appelaient au secours. Leurs cris d'agonie, leurs cris rauques, si épouvantables, arrivaient, portés sur le vent jusque sur la plage. La femme du patron de la "Marie-Reine-du-Ciel" se tordait les mains.

— Loïc... Loïc, criait-elle avec désespoir, Loïc, mon mari. Elle s'approchait des robustes pêcheurs et suppliait.

— Sauvez-le. J'ai six enfants. Qui les nourrira ?

Ces hommes avaient le cœur navré, mais n'osaient se risquer, croyant à l'impossibilité du sauvetage. En ce moment, Yves arrivait sur la plage. Un éclair en déchirant la nue, le mit en pleine lumière. Il avait sur le visage ce je ne sais quoi de divin qui ressemble à un rayonnement, et qui fait que les foules reculent et se rangent.

Les groupes s'écartèrent, impressionnés par sa bravoure tranquille. La femme du marin

en péril reprit confiance. Quand le sauveteur Yves Kormorgan était là, on savait bien que le danger n'était jamais un obstacle. Le fils d'Anne-Marie s'apprêtait à la lutte. Il avait fait avancer le canot de sauvetage. Dans sa course périlleuse, il aurait deux compagnons, entraînés par son exemple. Les trois hommes se serrèrent la main et, dans cette étroite langue et muette, ils semblaient se donner rendez-vous dans cette patrie d'en haut où, peut-être, ils se retrouveraient avant une heure.

Tout était en bon ordre dans le canot ; les rouleaux de cordes, munies de crochets, étaient prêts à être lancés à la barque en détresse. La foule regardait anxieuse, et son angoisse grandit encore quand la voix d'Yves commanda d'un accent très ferme :

— Larguez.

Cependant le canot ne put d'abord franchir le barrage. Comme une digue animée et furieuse, la vague défendait l'approche des grandes eaux. Ce fut une lutte acharnée contre ce rempart. Une reprise violente à coups énergiques de rames. Ces coups de rames et la poussée des matelots eurent enfin raison de la mer en furie, et le canot fut lancé. Les sauveteurs se penchaient sur leurs avirons. Yves se tenait à la barre, grave, immobile, admirable d'audace. Des paquets de mer les inondaient ; ils allaient plongeant et remontant à la crête des lames ; l'avant toujours droit au but ; ils allaient forts comme le devoir, énergiques et persévérants comme la pitié. Et, plus ils voguaient sur cet Océan sombre, plus les rafales étaient terribles, plus la houle était énorme. La foule ne les perdait pas de vue. Anne-Marie, elle aussi, suivait du regard ce frêle bateau, qui emportait le meilleur de son âme. Il s'éloignait, il disparaissait ; et, quand il ne fut plus qu'un point obscur sur la vague furieuse, elle s'appuya contre une veille barque renversée ; et, muette, le visage crispé, elle attendit. Ses mains tremblantes tournaient les grains de son rosaire. Elle pria pour son fils et le confiait à Dieu.

Le péril grandissait. La tempête rougissait plus furieuse encore ; sans interruption les éclairs sillonnaient la nue, et, dans cette lueur de feu, on vit le vieux pasteur. Debout au bord du flot, les mains étendues, il donnait aux malheureux en "péril de mer" la suprême absolue. La foule, agenouillée, demeurait silencieuse et morne. L'épouvante saisissait ces filles et ces femmes de marins. Et puis

tout à coup, ce fut un long cri d'horreur... Plus rien à l'horizon !

Anne-Marie était tombée, comme morte, sur la barque renversée. Mais, bientôt cette nature énergique retrouva le sentiment.

— Venez, dit le vieux recteur, venez.

Et silencieuse, soutenue par quelques femmes du village, elle rentra dans sa chaumière.

Et, pendant ce temps, le drame continuait sur l'Océan. La tempête se calmait peu à peu ; le vent cessait par degrés, et sur les vagues couleur de cendres, une épave unique flottait. Un homme, les deux bras convulsivement noués sur un débris de mât, la tête penchée, les paupières closes, à demi suffoqué, nageait, nageait d'une manière inconsciente. C'était le sauveteur Yves. L'Océan, après avoir englouti la *Marie-Reine-du-Ciel* et brisé sur les rochers le canot de sauvetage, n'avait pas voulu de lui. L'épave allait à la dérive, elle suivait le courant et, au déclin du jour, elle aborda dans l'anse la plus sauvage et la plus déserte de cette côte désolée. Le naufragé ouvrit les yeux. Il venait de ressentir une secousse. Les vagues, en se retirant à mer basse, l'abandonnaient sur le sable humide. Yves était si faible qu'il crut mourir ; ses paupières alourdies se refermèrent, et il eut un long évanouissement.

Lorsqu'il revint à lui, un groupe de robustes marins l'entourait. Sa mère, à genoux, introduisait, entre ses dents serrées, des cuillerées d'un cordiaï. Il tendit les bras à la Bretonne, et tous deux s'étreignirent et se mirent à sangloter dans le bouleversement profond de toute cette tendresse maternelle et filiale qui était en eux.

— Ah je savais... je savais que le courant apporte ici les épaves, balbutiait Anne-Marie.

Les marins improvisèrent un brancard avec des rames, et le cortège se mit en marche vers la lande déserte. Les porteurs marchaient le regard sombre, laissant parfois échapper une parole rude, lorsque les galets de la grève ou les grosses roches les forçaient à imprimer une secousse au naufragé. Mais Dieu leur pardonnait, sans doute, ces inconscients blasphèmes ; car c'était leur rancune contre l'Océan qui s'exhalait ainsi ; leur plainte à la mer cruelle qui faisait, parmi eux, tant de victimes, qui leur prenait leurs plus braves et leurs meilleurs compagnons.

Ils arrivaient à la chaumière. Yves ne parlait plus ; la force

lui manquait. Il sentait en lui un froid si profond qu'il en éprouvait une douleur jusque dans ses os. La brise était âpre, et il frissonnait. Mais déjà, Anne-Marie préparait le lit clos, et lorsqu'il fut au sec dans le linge blanc et bien chauffé, il eut un soupir de bien-être.

Le sommeil ne tarda pas à venir ; mais un sommeil fébrile, agité. Yves souffrait atrocement dans la tête et dans tous ses membres, il respirait avec une extrême difficulté, et, au matin suivant, une fluxion de poitrine s'était déclarée.

Durant six semaines, il demeura entre la vie, et la mort. Sa mère le soigna avec un dévouement admirable. Enfin, le danger disparut et, en avril, par les douces journées printanières, le malade put se lever et promener sur la lande, toute parfumée de l'odeur de plantes aromatiques, ses pas chancelants. Mais cette guérison n'était qu'apparente. En vain les semaines s'écoulaient, les forces ne revenaient point au convalescent. On eût dit que le ressort moral était brisé en lui, et que sa volonté de vivre n'existait plus. Ce qu'il aimait, c'était à s'asseoir sur le banc de pierre. De là, il jetait un mélancolique regard sur les choses environnantes. Il écoutait aussi, avec un réel plaisir, le sonneur de *binjou*, un vieil ami de son père, qui venait le voir souvent et qui, pour lui plaire, lui jouait ses airs les plus lents, les plus doux, les plus tristes ; de vieux lieds druidiques, de vieilles mélodies bretonnes, léguées par l'antiquité celtique. Yves avait soif de ces chants, qui traduisaient ses pensées ; il préférait surtout un andante morne et désespéré qui, par ses accents navrés, répondait à l'état de son âme, et il écoutait immobile, les yeux fixés sur la mer lointaine. Il songeait et il se disait :

— Si je pouvais mourir en recevant son pardon... Mais je ne la reverrai jamais... Mes jours sont comptés ! Quel mystère que la vie !... La vie, elle est comme ces grains de sable roulés sur la plage et que la mer emporte. On les voit le matin ; le soir on ne les retrouve plus. Pourquoi se fatiguer à rendre brillant ce qui est si court ?... Et dire que j'ai été ambitieux jadis... Ambitieux au point de commettre une infamie ! Oh ! fou, fou que j'étais !

Anne-Marie s'approchait alors du malade.

MARCHANDISES  
DU PRINTEMPS.

—A bon marché—

DES **CHAUSSURES**

élégantes et durables

Au Magasin populaire de

**LEUSSIER & CIE**

144 Rue Cascades

**ST-HYACINTHE, P.Q.**

C'est là que vous trouverez le meilleur assortiment.

**Marchandises sèches**

**N. G. LEDUC & Cie**

(Membre de l'Union St-Joseph)

100 RUE CASCADES

Place du Marche, St-Hyacinthe

Patrons gratuits à toute personne qui achètera une robe.  
M. Leduc tient toujours comme par le passé des étoffes à robes,  
à des prix exceptionnellement avantageux.

Soies, Velours, Plumes, Dentelles, Broderies,  
Babans, Chapeaux, Plumes, Etc., Etc.

Des Tweeds canadiens, Anglais et Ecosais, pour habillement  
d'hommes défient toute compétition.

**BRODEUR FRÈRES**

Plombiers, Ferblantiers, Couvresseurs

No. 44 Rue Cascades, Saint-Hyacinthe P. Q.

APPAREILS DE CHAUFFAGE

L'EAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

—Spécialité—

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises.

\* \* \*

Ferblanteries de toutes sortes

FAITES À DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

\* \* \* \* \*

Déménageront prochainement rue Saint-Antoine, No. 31, en face du marché.

**DENIS & DUROCHER**

Marchand de

GRAINS, FLEUR, LARD, GRAISSE, LARD, ETC.

Rue Cascades, porte voisine de A. Blondin.

Spécialité: FLEUR PRÉPARÉE ET FLEURS FORTES.

**S. BOURGEOIS**

Magasin General

Rue St Antoine, Place du marché

**ST-HYACINTHE.**

Epicerie, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES.

Merchandises de nouveautés.

POELES DE TOUTES SORTES, FOURNAISES, ETC.

Courroies en cuir pour Engins.

**JOSEPH HEBERT & CIE**

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

154 Rue Cascades, en face de la Station de Police

—Spécialité:—

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c., &c.

Aussi: Corniches en tôle galvanisée.

Toutes espèces d'ouvrages exécutées avec soin, à des prix très modérés. Ouvrage garanti. Agrès de fromagerie, chaudières à sucre, bassin pour sucreries, etc.

Les marchands de la campagne trouveront toujours chez nous toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

**ALFRED MARQUETTE**

Meublier et Bourreur

(Rue Cascades, ancienne place C. A. Simard.)

MEMBRE DE L'UNION ST-JOSEPH.

Confection de meubles et réparations de toutes sortes.

—SPÉCIALITÉ:—

Bureaux à Cylindre, Bibliothèques, Etc., Etc.

—CONSTAMMENT EN MAINS—

Meubles et ouvrages en menuiserie.

Venez voir et vous serez satisfait. Ouvrage à la main garanti.

**C. ROULLEAU**

Commerçant de Grains et Charbon

Huile de charbon,

Sel, Moules, Son, Gru, etc., etc.

AUX FROMAGERS!

Tous les articles nécessaires pour les FROMAGERS

—Tels que:—

Coton, Présure, Couleur, Moules  
grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée!

No. 5—Rue Loframboise—No. 5

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

**ST-HYACINTHE, P.Q.**

**PAGNOLLE & CIE**

Epicerie de Familles

EN GROS ET DETAIL.

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

**Docteur Eug. St-Jacques**

MEDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

**Pharmacie Centrale**

No 13, RUE ST-DENIS

**ST-HYACINTHE, P. Q.**

**Magasin du Bon Marche**

ETABLI EN 1877,

Dans l'intérêt de ceux qui aiment à payer comptant et à Bon Marché pour leurs

**Marchandises Sèches**

—Au Nos. 29 et 48—

**RUE DE LA CASCADE**

Toujours en main un assortiment considérable de Marchandises Sèches de Choix, Articles de Fantaisie, Broderies, Dentelles, etc., en Gros et en Détail.

**FONDS DE BANQUEROUTE**

A très bas prix.

Indiennes, Cotons, Ducks, Jeannettes, Shirtings, etc.

Importés directement des Fabriques et vendus à la Libre ESCOMPTÉ TRÈS LIBÉRAL AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

Le magasin continue toujours son commerce de spécialité de **Fleurs, Provisions et Produits de l'Ouest,**

(En gros et en détail.)

**Au plus Bas Prix.**

Une visite est respectueusement sollicitée.

**JOS. BRODEUR, St-Hyacinthe**

**PAQUETTE & GODBOUT**

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chasses, Jalousies, Moulures, etc.

—COIN DES RUES—

Williams et St-Casimir, — SAINT-HYACINTHE

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses.

Déoupage et tournage exécutés sous le plus court délai.

On n'emploie que du bois de première qualité.

**J. H. MORIN**

—MARCHAND DE—

**FER, HUILES, PEINTURES, Etc.**

SPECIALITES:

**Fournaises et Poeles de Cuisine**  
Les meilleurs et les plus économiques.

Ferronneries de toutes sortes à des prix qui défient toute compétition.

Place du Marché, porte voisine de M. O. Brodeur

**St-Hyacinthe.**

1er Oct. '91—1 a.

**E. LAMARCHE**

HORLOGER-BIJOUTIER

113 Rue des Cascades, Bâtisse de la " Tribune

Montres Américaines et Suisses, en or et en argent, horloges argentées, etc. Spécialité: Lunettes en or, argent, nickel, acier. Réparations faites promptement et satisfaction garantie.

**"L'ÉCHO"**

Organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe

**JOURNAL HEBDOMADAIRE**

Imprimé, pour le compte de ses propriétaires, par Roucher de Lalonde, imprimeur-éditeur, en la cité de St-Hyacinthe, No 60 rue Cascades.